

#COVID 19 – Impacts pour les associations d'action sociale

Résultats sectoriels de l'enquête du Mouvement associatif

Résultats et analyses de l'enquête « COVID 19 : Quels impacts pour votre association? » menée depuis le 20 mars par le Mouvement associatif en lien avec le RNMA et Recherches & Solidarités et qui a récolté plus de 2 500 réponses en Nouvelle-Aquitaine et 16 715 réponses au niveau national.

Précautions de lecture : il s'agit d'éléments sectoriels bruts de niveau national. On note cependant que les données nationales et régionales Nouvelle-Aquitaine sont concordantes, autorisant une extrapolation des données nationales sectorielles en Nouvelle-Aquitaine. Les chiffres clés pour le secteur sont mis en regard des chiffres régionaux Nouvelle-Aquitaine (tous secteurs).

Secteur d'activité : par souci de comparaison avec les enquêtes et données existantes, le questionnaire reprend la nomenclature de Viviane Tchernonog et Lionel Prouteau dans l'enquête « Paysage associatif français ». Sont présentés ici les chiffres-clés issus de l'enquête pour le secteur ACTION SOCIALE : établissements sociaux ou médico sociaux, accueil de personnes handicapées, aide à domicile, garde d'enfants, soutien aux personnes âgées, aux jeunes et adolescents.

Impacts sur l'activité des associations d'action sociale :

- Dans le secteur 38% des associations sont à l'arrêt contre 66% au niveau régional tous secteurs confondus.
- 52% parviennent à maintenir une petite activité, inférieure à 20% [seulement 20% dans le reste de la Nouvelle-Aquitaine]. 32% parviennent à maintenir 40% de leur activité ou plus.
- Les annulations ou reports d'évènements sont massifs pour le secteur : 90% des associations sont concernées [87% au régional tous secteurs] et pour 39% des associations du secteur, les évènements sont au cœur de leur activité.

Emploi :

- Parmi les employeurs associatifs dans le champ de l'action sociale, 71% ont déposé une demande de chômage partiel [67% au niveau régional, tous secteurs confondus], 75% ont recours au télétravail [57% au régional] et 47% à l'arrêt de travail pour garde d'enfants [21% au régional global]. On note que 36% [13% au régional] ont pu maintenir un travail en présentiel dans le respect des mesures préventives.

Ressources et trésorerie : impacts économiques estimés à 6 mois environ

- 31% des associations du secteur ont jugé qu'il était trop tôt pour évaluer l'impact au moment de l'enquête [idem au niveau régional global].
- La perte de revenus d'activités est significative pour 43% des associations du secteur [27% au niveau régional, tous secteurs confondus].
- 16% estiment une perte de revenus d'activités totale à 6 mois environ [14% au niveau régional, tous secteurs] compte tenu du mode d'intervention de l'association et des consignes officielles.
- 30% redoutent une perte de subventions liée à l'annulation d'activités ou d'évènements. 29%, une baisse des aides privées.
- Des difficultés de trésorerie à court terme : 38% des associations du secteur déclarent disposer de 3 mois ou moins de trésorerie à la date de l'enquête [24% au niveau régional global]. 28% entre 3 et 6 mois, 14% déclarent disposer de plus de 6 mois de trésorerie.
- 19% avaient expérimenté des difficultés ponctuelles de trésorerie en 2019, 8% d'une manière récurrente.

Focus associations employeuses du secteur

→ des conséquences économiques démultipliées

- A 6 mois, 46% estiment une perte de revenus significative, 14% une perte de revenus d'activités totale.
- 32% redoutent une perte de subventions liée à l'annulation d'activités ou d'évènements. 30%, une baisse des aides privées.

→ Des difficultés de trésorerie à très court terme :

- 36% anticipent des difficultés de trésorerie.
- 38% des associations du secteur déclarent disposer de 3 mois ou moins de trésorerie à la date de l'enquête.
- 31% entre 3 et 6 mois
- 12% de plus de 6 mois de trésorerie.
- 20% avaient expérimenté des difficultés ponctuelles de trésorerie en 2019, 8% d'une manière récurrente.

Relations avec les bénévoles et mobilisation :

- 75% ont maintenu des relations avec les bénévoles de leurs associations [80% pour les associations de la région]
- Les associations du secteur se mobilisent largement pour relayer les messages officiels : 46% des associations du secteur (48% en moyenne pour les associations de la région).
- Signe distinctif du secteur associatif, les responsables ont indiqué leur disponibilité pour se mobiliser, si besoin, « dans une démarche civique pour l'intérêt général ». C'est le cas pour 64% d'entre eux [56% au niveau des associations de Nouvelle-Aquitaine, tous secteurs] sous la direction des autorités sanitaires et sous réserve d'une bonne protection des bénévoles.

Activation des mesures d'urgence :

21% ont activé des mesures d'aides proposées par le gouvernement ou les collectivités à la date de l'enquête. Cette proportion monte à 24% pour les associations employeuses du secteur.

Parmi elles, les mesures activées (plusieurs réponses possibles) sont :

- Délais de paiement d'échéances sociales et/ou fiscales : 85%
- Mesures à l'échelle de leur territoire : 23%
- Médiation de crédit : 9%
- Recours au prêt bancaire : 9%

- Mesures BPI : 8%
- Médiation des entreprises : 1%

Besoin de soutien et d'accompagnement :

Les attentes sont nombreuses concernant :

- 1. *Le maintien des partenariats financiers* : 48% des associations du secteur, 27% tous secteurs confondus en Nouvelle-Aquitaine.
- 2. *Des facilités de trésorerie* : pour 38% des associations du secteur, 21% tous secteurs confondus en Nouvelle-Aquitaine.
- 3. *L'assistance et de la protection juridique pour trouver, si besoin, des solutions adaptées aux circonstances* : c'est le cas pour 36% dans répondants du secteur contre 19% au régional global.
- 4. *Des suspensions de paiements courants* : pour 29% d'entre elles, 15% tous secteurs confondus Nouvelle-Aquitaine

Et dans une moindre mesure : pour l'organisation des RH salariées (24%), le maintien de la vie de l'association à distance (17%), l'organisation des RH bénévoles (13%), l'accueil/animation (10%), le report de remboursement de crédit (10%).

Qui sommes-nous ?

Le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine est l'instance représentative des dynamiques associatives du territoire. Il est composé de 20 coordinations associatives regroupant les secteurs de l'éducation populaire, de la culture, de la jeunesse, du sanitaire et social, de la famille, du sport, de l'environnement, du tourisme social, de la justice et des droits de l'homme, de la solidarité internationale, des radios associatives etc.

Il a pour objet de :

- ✓ Promouvoir la vie associative dans sa diversité.
- ✓ Représenter le monde associatif en région.
- ✓ Favoriser la reconnaissance pleine et entière des associations par le dialogue et la négociation avec les pouvoirs publics.



Contact

Le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine
72 avenue de l'Eglise romane- 33 370 Artigues près Bordeaux

nouvelleaquitaine@lemouvementassociatif.org

www.lemouvementassociatifnouvelleaquitaine.org



@lemouvassoNA